

# Système de lanceur d'alerte

JACBO Belgique offre la possibilité, en cas de connaissance ou de soupçon de pratiques illégales ou contraires à l'éthique, de s'adresser à un point de contact interne et indépendant (géré par un sous-traitant), et de contribuer ainsi à améliorer le respect des règles.

Il est possible de signaler les comportements inappropriés de travailleurs de notre groupe, mais aussi de nos fournisseurs et prestataires de services, en rapport avec d'éventuelles violations de la loi ou des agissements préjudiciables pour l'entreprise, comme de la corruption, des pots-de-vin, une fraude, d'autres infractions pénales, du travail d'enfants, de l'esclavage, un manque de sécurité au travail, de l'exploitation et de la discrimination.

Les lanceurs d'alerte ne doivent craindre aucune retombée négative à la suite de leur témoignage. Les signalements peuvent être faits en français et en néerlandais. Ils peuvent rester anonymes si tel est le choix du lanceur d'alerte.

## Plateforme de lanceur d'alerte WhistleFox

Si vous avez des indices concrets et légitimes de violations juridiques ou d'infractions aux règles de JACBO Belgique ou si vous soupçonnez de telles violations, vous pouvez nous contacter comme suit :

- Via un formulaire Web :  
<https://whistlefox.heuking.de/start/possehl-spezialbau-gmbh/de/>  
<https://whistlefox.heuking.de/start/possehl-spezialbau-gmbh/en/>
- Par téléphone : +49 221 2052-547
- Par fax : +49 221 2052-1
- Par e-mail : [c.schork@heuking.de](mailto:c.schork@heuking.de)

Notre point de contact confidentiel (WhistleFox) est accessible 24 heures sur 24 via le formulaire Web, par e-mail, par fax et par courrier postal. La permanence téléphonique est accessible tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau normales.

La personne de contact est M. Christoph Schork, avocat.

Heuking Kühn Lüer Wojtek  
z. Hd. M. Christoph Schork  
Magnusstraße 13  
D-50672 Köln

La plateforme de lanceur d'alerte n'est pas destinée à recueillir des plaintes. Si vous souhaitez introduire une plainte concernant un produit ou service de JACBO Belgique, nous vous invitons à vous tourner vers votre personne de contact au sein de l'entreprise.

Pour plus d'informations concernant la loi allemande sur la due diligence dans les chaînes d'approvisionnement (LkSG), cliquez ici :

<https://www.possehl-spezialbau.de/unternehmen/compliance/>